

Soutenir techniquement les communes pour la réalisation d'un programme d'amélioration de la gestion des espaces publics.

Mettre à disposition des communes des outils de communication.

Aides financières de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Abstention 2

Contre

Pour 6

3/ Rapport du SIEAP du bassin Riberaçois.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 le syndicat regroupe les anciens syndicats du Ribérac sud et nord et la ville de Ribérac. Population desservie : 8 076 habitants.

La collectivité a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Les services d'affermage, SOGEDO et SAUR ont la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

L'eau est distribuée à 4 858 abonnés.

9 ressources: 1 prise en rivière, 2 puits à drains rayonnants, 2 forages, 1 source, 1 puit simple pour un volume de 6 151 33m³.

Réseau de 348kms pour un volume consommé de 489 770m³.

Consommation moyenne par jour et par habitant: 164 litres

Par ailleurs un volume de 17 876m³ a été exporté vers des collectivités voisines.

Compte tenu des fuites et des besoins en eau du service (purge, incendie, lavage des réservoirs) le rendement du réseau était de 80,7% en 2015.

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau des collectivités est de bonne qualité.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³.

Il varie d'une commune à l'autre en fonction des anciens syndicats. Prix qui sera unifié dans le temps.

Au total, un abonné domestique consommant 120m³ payera en moyenne 307,86€ (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2016 toutes taxes comprises. Soit en moyenne 2,57€/m³).

Sur ce montant, 36,27 reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 41,41% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 22,31%.

Prix toutes taxes comprises pour 2016 pour un usager consommant 120m³.

Ville de Ribérac: 279,74€

SIEAP Ribérac SUD: 335,21€

SIEAP Ribérac nord: 335,80€

Abstention

Contre

Pour 8

4/ Délibération remplacement locataire au presbytère

Suite au déménagement de Mme Laure MARTIN au 31 octobre 2016, le logement sera repris par Monsieur Pierre LACAMPAGNE au 1^{er} novembre 2016 pour un loyer de 390€ plus charges.

Courrier en date du 11 Août 2016.

Abstention

Contre

Pour 8

5/Redevance Orange

Suite à l'occupation du domaine public par Orange il y a lieu de délibérer pour émettre un titre de recette pour la redevance d'un montant de 532,30€

Abstention

Contre

Pour 8

6/ Divers

Prévision des travaux pour les années à venir:

1/ 2017 Aménagement de la traverse du bourg entrée nord 1 tranche coût estimé 326 700€.

2/ 2020 la traverse Nord, achat maison bourg.

Fin de la séance à 19h23.

